

Une drôle de citation

Date : 23 mai 2021

Connu pour être membre de l'association Anticor, ce qui n'est pas anodin, Christophe Grebert est convoqué au tribunal de grande instance de Paris le 17 juin prochain en raison d'une plainte pour diffamation avec constitution de partie civile déposée le 16 octobre 2019 par le député LREM Florian Bachelier, premier questeur de l'Assemblée Nationale.

Vous allez dire que je radote ou bien que j'exagère, mais cette citation consécutive au tweet ci-dessous en date du 9 octobre 2019 ne cesse de me fasciner.



Christophe Grébert ✓
@grebert



A [#Rennes](#), le député [#LREM](#) [#FlorianBachelier](#) utilise les moyens de l'[@AssembléeNat](#) pour faire campagne...
La candidate [#EnMarche](#) pour les [#municipales2020](#) n'est autre... que sa compagne [@GandonCarole](#)



Municipales à Rennes. Lettre aux commerçants : le PS épingle le député LRE...
Florian Bachelier, député La République en marche (LREM) et premier questeur, a écrit aux commerçants rennais, la semaine dernière. Le parti socialiste d'Ille...
[ouest-france.fr](#)

5:32 PM · 9 oct. 2019 · Twitter Web App

[L'article en date du 18 septembre 2019](#) relayé par ce tweet, qui est signé de Yann-Armel Huet - un journaliste du quotidien Ouest-France - concerne un courrier de Florian Bachelier aux commerçants rennais.

Selon Yann-Armel Huet :

- du point de vue du parti socialiste, ce courrier soulève « *de légitimes questionnements sur la mobilisation des moyens parlementaires* »
- du point de vue de la droite rennais, il vise « *à mettre en avant la candidature de la tête de liste LREM, Carole Gandon avec qui il partage la vie* ».

Contacté, Florian Bachelier avait indiqué qu'il ne souhaitait pas répondre à ces propos.

Quant à moi, je formule ici 2 observations :

1) le moins que l'on puisse dire est que l'agenda des positions adoptées par Florian Bachelier et Carole Gandon entre le 6 et le 12 septembre 2019 témoigne de démarches très étroitement coordonnées.

En effet, en [lançant officiellement sa campagne pour les élections municipales le lundi 9 septembre](#) , Carole Gandon a tenu à préciser d'une part que "*les députés d'Ille-et-Vilaine seront également engagés dans la campagne*" (1) et d'autre part qu'une "*première réunion publique est prévue le jeudi 12 septembre, à 19 h 30, au Centre social Carrefour 18*". Elle annonce à cette occasion son intention d'aller notamment à la rencontre des commerçants.

Pendant ce temps, le député Florian Bachelier, qui a préparé le vendredi 6 septembre un courrier à l'intention des commerçants rennais (et pas seulement à destination des commerçants de sa circonscription) l'expédie le mercredi 11 septembre depuis l'Assemblée Nationale en lettre prioritaire ([voir ici ce courrier](#)).

Il faut se souvenir que les suffrages des commerçants sont très convoités à ce moment précis en raison d'une possible candidature concurrente à celle de Carole Gandon.

2) Le cachet du bureau de poste du Palais Bourbon et le tarif contractuel de l'affranchissement laissent bien peu de place au doute en ce qui concerne la prise en charge des frais.



A toutes fins utiles, voici - mot à mot - le rappel de la règle, extraite de la fiche consacrée à la [situation matérielle du député](#) disponible sur le site de l'Assemblée Nationale : « *Les correspondances (affranchissement du courrier, portage, méls et SMS en nombre) de nature parlementaire, c'est-à-dire adressées par un député dans le cadre de l'accomplissement de son mandat législatif, sont prises en charge dans le cadre de la dotation matérielle des députés (DMD)* ». Vous vous souvenez certainement de cette enveloppe que le premier questeur a portée à 21.700 € annuels en début d'année (+ 15 %, soit + 2.750 €).

La règle a-t'elle été respectée ?... On a quand même de très bonnes raisons d'en douter.

(1) *Pour la petite histoire : en dehors de Florian Bachelier, aucun autre parlementaire LREM de Rennes ne s'engagera finalement dans la campagne, puisque Mustapha Laabid a été publiquement exclu par Carole Gandon elle-même dès le 9 septembre, fidèle à lui-même François André a annoncé le 17 septembre qu'il soutiendrait la candidate socialiste Nathalie Appéré, tandis qu'à la surprise générale, Laurence Maillard-Méhaignerie - qui avait laissé planer le doute sur une candidature à Rennes - s'est finalement présentée à La Chapelle-des-Fougeretz. Heureusement qu'il y a eu Florian Bachelier pour sauver l'honneur !... ;-)*